



Domiciliation

Vous démarrez votre activité et votre chiffre d'affaires est limité ?
La Pépinière d'Entreprises Cap@cités vous propose la domiciliation.

Vous souhaitez intégrer la Pépinière d'Entreprises Cap@cités mais vous n'avez pas la possibilité de prendre en charge un loyer ?

Vous pouvez domicilier votre entreprise à la Pépinière d'Entreprises Cap@cités, c'est-à-dire y avoir votre siège social.

Vous bénéficiez des mêmes avantages que les entreprises qui y sont hébergées, y compris l'accompagnement, mais sans bureau.



Les conditions d'accès sont les mêmes que pour la formule Pépinière : avoir moins de 3 ans d'activité et être admis en comité d'agrément.

Les prestations :

- › La domiciliation du siège de votre entreprise à la Pépinière d'Entreprises Cap@cités
- › La mise à disposition d'une boîte aux lettres
- › La réception du courrier, colis, télécopies
- › L'accès aux journaux et abonnements de la Pépinière d'Entreprises Cap@cités
- › L'accès au réseau des partenaires
- › L'accès aux animations de la Pépinière d'Entreprises Cap@cités
- › Un forfait d'accès aux salles de réunions : grande salle de réunion, visioconférence, bureau ponctuel et espace de co-working.
- › Un accompagnement personnalisé



Accompagnement d'une valeur de 2 000 € HT offert

En option :

- › Mise à disposition d'un numéro de téléphone fixe dédié à votre entreprise et qui sera affecté à votre futur bureau dans la Pépinière d'Entreprises Cap@cités.
- › Réception de vos appels et transmission des messages par e-mail

Le coût

84 € HT / mois

Accompagnement offert



Espace Aliénor
255 rue Martha Desrumaux
24000 PERIGUEUX

ALLO PÉPINIÈRE
05 53 03 05 00

› CONTACT